



Assemblée générale

Distr. générale
12 décembre 2013
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-cinquième session

Point 4 de l'ordre du jour

**Situations des droits de l'homme qui requièrent
l'attention du Conseil**

Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République démocratique de Corée, Marzuki Darusman

Note du secrétariat

1. Le Conseil des droits de l'homme, dans sa décision 22/13, a décidé d'établir pour une durée d'une année une commission d'enquête chargée d'enquêter sur les violations graves, systématiques et généralisées des droits de l'homme dans la République démocratique de Corée. Dans cette même résolution, le Conseil a prorogé d'un an le mandat du Rapporteur spécial et a désigné celui-ci comme l'un des trois membres de la commission d'enquête. Il a chargé la commission d'enquête de présenter un rapport écrit au Conseil des droits de l'homme à sa vingt-cinquième session.

2. Étant donné que la commission d'enquête présentera son rapport au Conseil des droits de l'homme à sa vingt-cinquième session, le Rapporteur spécial présentera son rapport ordinaire au Conseil à sa vingt-sixième session afin de permettre la prise en considération du suivi et de l'évolution de la situation.

